

13 DEC. 2018

**Décision n° P 2018 – 106 en date du
modifiant la décision n° P 2018-37 en date du 4 juin 2018
portant délégation de signature pour les opérations de validation
électronique des bons de commande en exécution de marchés ou
d'accords cadre dans l'application informatique financière de la Société
du Grand Paris**

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment ses articles 15 et 20 ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment son article 80 ;

Vu le décret du 30 mai 2018 portant nomination d'un membre et du président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris (M. Thierry Dallard) ;

Vu l'arrêté du 7 octobre 2015 du ministre des finances relatif à la dématérialisation des documents et pièces justificatives des opérations des organismes publics ;

Vu la délibération n° D 2017-06 du 21 février 2017 relative à la validation électronique des bons de commandes en exécution des marchés et des accords-cadres ;

Vu la décision n° P 2018-37 en date du 4 juin 2018 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique des bons de commande en exécution de marchés ou d'accords cadre dans l'application informatique financière de la Société du Grand Paris ;

décide :

Article 1^{er}

Les tableaux figurant en annexe de la décision P 2018-37 du 4 juin 2018 sont remplacés par les dispositions suivantes :

Délégation de validation des bons de commande en exécution des marchés ou des accords-cadres dans la limite de 5 000 000 euros H.T. accordée à :

M. Gérard CHÉREL, directeur du programme et, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, Mme Judith BEUVE-TEICHERT, adjointe au directeur de programme
M. Julien BECCHERLÉ, directeur de projet de la ligne 15 est
M. Xavier DUCLAIROIR, directeur de projet de la ligne 17
M. Vianney ELZIÈRE, directeur de projet de la ligne 18
M. François NOURRIT, directeur de projet de la ligne 15 ouest
M. Gilles PINDAT, directeur de projet de la ligne 16
M. Guillaume PONS, directeur de projet de la ligne 15 Sud
M. Christophe VILLARD, directeur des systèmes et de la sécurité

Délégation de validation des bons de commande en exécution des marchés ou des accords-cadres dans la limite de 2 000 000 euros H.T. accordée à :

Mme Florence COQUAND, directrice de projet adjointe de la ligne 17 ou M. Jérôme CALLAND, directeur de projet adjoint de la ligne 17
Mme Florence COQUAND, directrice de projet adjointe de la ligne 15 ouest ou M. Laurent TOSELLO, directeur de projet adjoint de la ligne 15 ouest
M. Laurent DESCOTTES, directeur de projet adjoint de la ligne 18
MM. Olivier GOUDOUR, Alain TRUPHÉMUS ou Roger NDOUOP MOLU, directeurs de projet adjoints de la ligne 16
Mmes Isabelle DECRUYENAERE, directrice de projet adjointe de la ligne 15 sud ou MM. Jean-Philippe HUET, Denis RONDEPIERRE ou Pascal VANEL, directeurs de projet adjoints de la ligne 15 sud
M. Thierry HUYGHUES-BEAUFOND, responsable de l'unité infrastructure et méthodes constructives
M. Joël SOLARD, responsable de l'unité sites de maintenance
Mme Valérie VERNET, responsable de l'unité gares

Délégation de validation des bons de commande en exécution des marchés ou des accords-cadres dans la limite de 200 000 euros H.T. accordée à :

Mme Catherine BARBÉ, directrice des partenariats stratégiques
M. Pierre-Emmanuel BECHERAND, responsable de la culture et de la création
M. Jean-Vincent BONIFAS, responsable des relations avec le STIF et le GI RATP
M. Jean-Pierre BOUCHUT, directeur juridique et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, M. Thierry AMSELEK directeur juridique adjoint
Mme Odile CHAMUSSY, directrice de la communication et, en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, M. Denis COUTY, directeur de la communication adjoint
M. Marc DEMOUVEAU, directeur des processus et des systèmes d'information
M. Jean-Paul DAUFES, directeur des affaires générales et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, M. Lionel CAILLEUX, responsable logistique, ou M. Karim AMAZIT, responsable informatique
M. Antoine DUPIN, directeur des relations territoriales et, en cas d'absence ou

d'empêchement de celui-ci, M. Nadir BENTOUTA, directeur des relations territoriales, M. Christian GARCIA, directeur des relations territoriales ou Mme Isabelle RIVIÈRE, directrice des relations territoriales
M. Serge DUPONT, directeur industrie et achats et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, Mme Martine FALCONE, directrice adjointe
M. Vincent GAILLARD, directeur financier
M. Marc JEANNENOT, secrétaire général du directoire
M. Benoit LABAT, directeur de la valorisation du patrimoine et, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Ioannis VALOUGEORGIS, directeur adjoint
M. Guillaume LAMY, directeur des risques, de l'audit et du contrôle interne
Mme Carole LEROY-LELEU, directrice des ressources humaines
M. Julien PEYRON, responsable de l'unité espaces publics et intermodalité
M. Jean-Claude PRAGER, directeur des études économiques
M. John TANGUY, responsable de l'innovation
M. Frédéric WILLEMIN, directeur de l'ingénierie environnementale
M. Guillaume ZWANG, responsable des relations avec les opérateurs ferroviaires, chargé des contrats passés avec la RATP pour la ligne 14 sud
Mme Erica BONOMI, M. Cédric BOURDAIS, Mme Anne LORINO, M. Julien SAUVALLE, M. Thomas VERRANDO, chefs de projet secteur de la ligne 15 ouest
M. Johan BATLLO, Mme Isabelle de CALAN ou Mme Élodie DESRY, chefs de projet secteur de la ligne 17
M. Laurent WOUTERS, adjoint au directeur de projet de la ligne 18, Mmes Bopha ENG, Bettina HOEPTNER, Béatrice MILAN ou M. Thomas SORINE, chefs de projet secteur de la ligne 18
Mme Virginie ANSÈLME, M. Dimitri BLONDEL, Mme Marine DONDEL, Mme Lucie-Anne PIHEN ou Mme Morgane WERNERT, chefs de projet secteur de la ligne 15 Est
M. Christopher CROC, M. Vincent GOHIN ou M. Kevin MARTIN, adjoints au directeur de projet de la ligne 16, M. Jean BERNIER, M. Pierre-Adrien COLLET, Mme Houda DADA, M. Bernard KIRSCH ou Mme Vanessa TAILLAND-NOCA, chefs de projet secteur de la ligne 16
M. Benjamin AUFRAY ou Mme Maryse ROZIER-CHABERT, adjoints au directeur de projet de la ligne 15 sud ou Mme Adeline BORDE, M. Brice COUTURIER, Mme Caroline JASSERON, Mme Vincente FLUTEAUX, M. Mathieu MALLET, M. Jack ROYER, M. Geoffroy VAUTHIER ou M. Gualtiero ZAMUNER, chefs de projet secteur de la ligne 15 Sud

Délégation de validation des bons de commande en exécution des marchés ou des accords-cadres dans la limite de 10 000 euros H.T. accordée à :

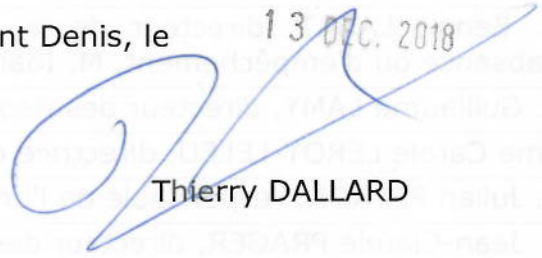
M. Sylvain HALISON, responsable du pôle communication projet chantier, M. Lionel BOUZIDI, Mme Marjorie LHOMME, M. Jérémie MOREAU, Mme Camilia NAECK ou Mme Aurélie GRELIER, responsables de communication projet chantier

Article 2

La présente décision sera publiée dans les conditions prévues par l'article 20 du décret du 7 juillet 2010 susvisé.

Fait à Saint Denis, le

13 DEC. 2018



Thierry DALLARD